



Aumônerie Genevoise Œcuménique auprès
des requérants d'Asile et des réfugiés
www.agora-asile.ch

Visite au conseiller fédéral Beat Jans

Des cas concrets et sensibilisation à un discours de solidarité

Le Conseiller fédéral (CF) Beat Jans, chef du DFJP, a accueilli des représentants de la PROAMI (**P**lateforme **R**omande **Œ**cuménique **A**sile et **M**igration) le 10 octobre au Palais fédéral, en compagnie de Mme Laura Kronig, collaboratrice personnelle du CF Beat Jans, chargée de la thématique migration, et de M. Maurizio Miceli, du SEM, responsable régional Asile Suisse Romande.

M. Beat Jans a introduit la rencontre de 45 minutes en soulignant d'emblée l'importance de nos aumôneries auprès des migrants, dans un domaine soumis à de fortes pressions.

Président de la PROAMI, Jean-Claude Huot a présenté cette plateforme ainsi que sa position au sein de la Commission fédérale des migrations. Il fait également référence à l'accord-cadre entre les communautés religieuses et le SEM dont la première version date de 1995 et qui a été actualisée en 2024 en intégrant la Fédération des organisations islamiques de Suisse. Isabelle Savoy, en tant que représentante d'une autorité ecclésiale (Église Protestante de Genève), a présenté les aumôneries comme une part essentielle de la Mission des Églises, fondée sur l'exigence biblique et évangélique d'accueil et de protection des déshérités, malades, prisonniers et réfugiés. Le travail des aumôniers est un service public, offert à tous de manière inconditionnelle, sans aucun prosélytisme.



Antoinette Steiner, aumônière au CFA de Vallorbe et responsable du parrainage des mineurs non-accompagnés dans le canton de Vaud, présente les actions de solidarité envers les réfugiés émanant des Églises et de la société civile, présentes dans chaque canton. Le parrainage en particulier des mineurs non accompagnés porte des fruits magnifiques, et voit aujourd'hui des jeunes qui ont été ainsi parrainés devenir à leur tour des acteurs d'intégration pour les nouveaux arrivants. Les parrains, marraines proviennent de différents milieux socio-économiques. Actions

complémentaires à celles des institutions de l'asile mais qui ne les remplacent pas, elles contribuent à une bonne intégration des réfugiés.

Aumônerie dans les CFA : problématiques relevées

Plusieurs aspects de l'expérience des aumôniers au sein des CFA sont évoqués par Anne-Madeleine Reinmann, Manuela Hugonnet (CFA de Boudry) et Antoinette Steiner avec un focus sur

- la problématique santé : par exemple dans le nouveau CFA du Grand-Saconnex les HUG se sont désengagés, estimant que les conditions nécessaires à l'exercice de la médecine ne sont pas remplies. Les certificats médicaux, même largement détaillés, sont trop peu pris en considération dans la procédure d'asile.
- Bon nombre de disparitions ont lieu au cours des procédures, des personnes qui ne veulent pas être expulsées. Nul bénéfice à ce fait, ni pour la personne réduite à la clandestinité et à une extrême précarité, ni pour la société qui devra probablement faire face à des faits de délinquance et se prive d'une main d'œuvre légale.
- Beaucoup de situations sont très stressantes pour les requérants, qui ne comprennent pas, par exemple, les transferts massifs depuis Boudry.

Des marges de manœuvre à utiliser davantage

Diane Barraud (médiatrice Églises-réfugiés dans le canton de Vaud et responsable du Point d'Appui de Lausanne) explicite quelques possibilités pas assez exploitées au vu de son expérience.

Dans la procédure Dublin est prévu l'outil « clause de souveraineté » qui permet de ne pas renvoyer vers le premier pays d'accueil « pour des motifs humanitaires et de compassion » (Art 17, Dublin III). Beat Jans, alors membre du Conseil national, avait lui-même signé, en 2017, « L'appel contre l'application aveugle du règlement Dublin, demandant d'en faire usage davantage. Nous regrettons que cet outil soit trop peu utilisé et aimerions que le CF engage le SEM à utiliser davantage cette marge de manœuvre, et de manière plus systématique concernant les personnes vulnérables et les familles avec enfants. Ce n'est pas sans raisons que les personnes souhaitent faire leur procédure d'asile en Suisse : cela peut tenir à de mauvais traitements subis dans le premier pays d'accueil ou à des liens familiaux en Suisse, qui devraient être plus largement pris en compte.

La violence de certains renvois est relevée, notamment en présence d'enfants pour qui c'est un trauma que de voir leur famille embarquée par la police dans les cris et les larmes. Beaucoup sont des renvois « Dublin ».

Autre marge de manœuvre : les procédures de régularisation après 5 ans de présence autonome en Suisse ne sont pas suffisamment utilisées par les cantons et on aimerait une impulsion fédérale à ce sujet.

Nous citons en conclusion la nécessité de garder une humanité dans l'accueil des réfugiés, constatant le grignotage des droits humains à l'œuvre depuis quelques

années et le danger que cela représente pour notre État de droit et notre tradition humanitaire dont la Suisse est si fière par ailleurs.

Le Conseiller fédéral a entendu et repris certains de nos points en synthèse de cette rencontre. Il a aussi été sensible à un discours de solidarité qui tranche avec celui porté majoritairement par le politique, aux exemples positifs donnés sur une intégration réussie. Il évoque être en train de retravailler sa communication sur cette dimension et se dit reconnaissant de recevoir des histoires inspirantes. Nous sommes à disposition pour lui fournir d'autres exemples si souhaités !

Anne-Madeleine

Marie-José BAVAREL

Hommages

Toute l'équipe de l'AGORA aimerait lui dire collectivement sa reconnaissance pour sa présence bienveillante, son écoute, son enseignement exceptionnel du français et toute l'amitié partagée.

Lisette

Je garde de Marie-José le souvenir d'une femme douce et forte, une femme de foi discrète et solide ; pleine de délicatesse, elle était dévouée à ses proches et aux autres dans un beau partenariat avec Michel [NDLR : son mari].

Il se dégageait d'elle un petit air de noblesse (toute française !) jamais démentie par ses gestes et ses paroles.

Dans la tristesse, nous la laissons partir vers le pays de la promesse où elle sera en paix dans la lumière.

Véronique

C'est une grâce d'avoir eu Marie-José comme collègue, avec sa force tranquille et sa recherche constante de paix.

Anne

Un jour d'automne 1993, j'ouvre timidement la porte du bus Agora, placé devant le CERA à la Praille, c'est Marie-José qui m'accueille et m'a, par la suite, tout appris avec son regard clair, son sourire, sa sensibilité délicate, sa Foi forte et discrète... MERCI, ma très chère amie et grande sœur.

Jeanine

Marie-José, ma jumelle de cœur, comme nous nous appelions, étant nées toutes deux à quelques jours de distance, a contribué à souder notre amitié et mon engagement à l'Agora.



Christine,

Marie-José n'était que bienveillance, générosité, efficacité, sourire, et quelle discrétion !

Alexandre

Mes souvenirs les plus anciens sont à la Casagora,
Je me rappelle son sens de l'accueil dans cet humble petit refuge : tout faire pour qu'il devienne un lieu d'humanité partagée, passer son temps à tendre la main, à tendre l'oreille, offrir un thé et des biscuits et en faire les signes d'un autre royaume, où ce sont les pauvres et les simples qui sont élevés et sont vus comme les personnes les plus importantes...

Thao (juriste à ELISA, avec qui nous avons tant collaboré)

J'aimais profondément Marie-José. Elle avait cette douceur rare, cette façon d'être présente sans jamais s'imposer. Toujours souriante, toujours bienveillante, elle dégageait une lumière tranquille qui apaisait. Je garderai d'elle le souvenir d'une femme lumineuse, discrète et infiniment chaleureuse.

Anke

Lorsque je suis arrivée comme bénévole à l'AGORA, Marie-José m'a accueillie avec beaucoup de bienveillance. Elle connaissait tout le monde, comme elle connaissait toute l'histoire de l'AGORA, car avec Michel elle en avait fait partie dès les débuts. J'ai particulièrement admiré sa méthode d'enseignement du français, bien adaptée aux personnes venant d'autres cultures.

Nevart

J'aimerais dire que c'était une personnalité très attachante et aimée.
Dans l'enseignement du français pour débutants à l'Agora, j'ai profité de son expertise sur la prononciation des phonèmes français et l'apprentissage de l'alphabet et je pensais souvent à elle, à son dévouement pour la cause des réfugiés. Je sais aussi combien le couple qu'elle formait avec Michel était uni et harmonieux.

D'autres bénévoles s'adressent personnellement à Marie-José.

Marianne

Ta bienveillance, ta douceur, ton attention particulière aux jeunes femmes et leurs enfants m'ont toujours touché ainsi que les missions d'accompagnement particulières que tu m'as confiées, elles ont enrichi ma vie.

Yves

Longtemps encore je me souviendrai, chère Marie-José
de tes yeux bleus lumineux
de ton sourire affectueux
de ton accueil chaleureux
Sur notre long cheminement de l'Agora, ensemble.

Nicole

Chère Marie-José, Ta présence lumineuse demeure auprès des personnes que tu as accompagnées, particulièrement toutes les jeunes femmes que tu as

encouragées par ton écoute, ton affection, ton amitié et ta compassion.

Jackie

Je me souviendrai toujours de nos moments passés ensemble auprès des requérants d'asile. L'attention que tu leur portais résonnera toujours dans mon cœur. Tu ne recherchais pas la reconnaissance mais l'humanité dans chaque regard. Ton dévouement n'était pas un devoir mais un élan de l'âme, une présence infatigable et aimante.

Ta foi ardente ne s'exprimait pas par de grands discours mais par une compassion inépuisable. Tu rayonnais et inspirais la paix à toutes celles et ceux qui te côtoyaient.

Merci très chère Marie-José pour tout cela. Je te dis A Dieu. Repose en paix.

Formations à l'AGORA

Des outils autour de l'écoute et les premiers secours en santé mentale

L'AGORA a pu se permettre cette année d'offrir deux formations à ses bénévoles et à ses aumôniers. Elles ont permis, en plus de renforcer les liens, de donner des outils afin de mieux aborder les personnes qui viennent à l'AGORA ou que les aumôniers vont visiter.



La première formation a eu lieu en juin sur trois après-midis, neuf heures au total. L'intervenante, psychologue, nous a parlé de l'écoute. Nous avons vu ou revu comment écouter au mieux les personnes. Comment écouter l'autre en arrêtant de s'écouter soi-même, en oubliant un moment nos préjugés, nos valeurs, nos croyances etc. Écouter en évitant de ramener la conversation à soi. Plusieurs obstacles à l'écoute nous ont été présentés et un rappel du cadre afin de ne

pas dévier d'un rôle d'accompagnant / écoutant à un rôle de sauveur.

La seconde formation a eu lieu au mois d'octobre, deux journées entières de sept heures chacune. Deux jours intenses de formation sur les premiers secours en santé mentale. Nous avons appris à détecter certaines pathologies psychiques, savoir comment orienter les personnes vers des spécialistes et en cas de crise comment réagir rapidement. Nous avons vu des exemples pratiques, pu parler de certaines situations vécues à l'AGORA ou ailleurs.

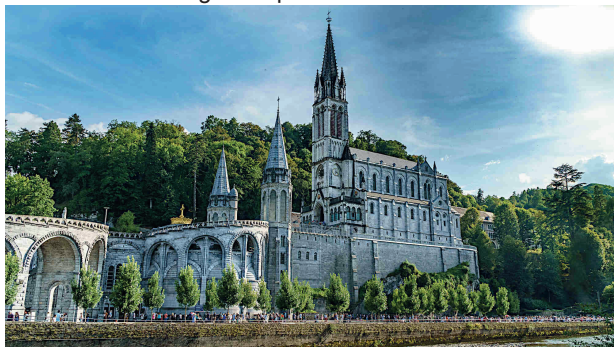
Une quinzaine de personnes, bénévoles et aumôniers ont participé à chacune de ces formations qui se sont déroulées dans les locaux du foyer des Tattes.

Julien

Coup de gueule pour R.

Décision difficilement compréhensible du SEM

En cette année jubilaire, beaucoup de chrétiens se préparent à participer à un pèlerinage et vivre pleinement l'espérance. C'est le cas de R., un catholique camerounais de 37 ans. Celui-ci décide de s'inscrire au pèlerinage à Lourdes organisé par les Dominicains de Saint Paul. Le hic ? En raison d'une maladie



dégénérative qui l'oblige à se déplacer avec des béquilles, R. est titulaire d'un permis F humanitaire qui ne lui permet de quitter le territoire suisse qu'avec l'accord du Secrétariat d'Etat aux Migrations. Il présente donc une demande et reçoit... un refus au motif qu'il n'est pas indépendant financièrement de l'Hospice Général.

- pourtant, les Dominicains proposaient de prendre en charge une grande partie du coût financier du voyage ;
- pourtant, R. multiplie les stages et les formations depuis son arrivée à Genève pour s'intégrer mais sans succès ;
- pourtant, très affecté par ces échecs répétés mais ayant un profond attachement à la Vierge Marie qui l'a toujours soutenu notamment lors de la traversée de la Turquie et de la mer Méditerranée, R. avait un fort besoin spirituel de ce ressourcement attesté par un avis médical.

Malgré un recours accompagné d'une lettre de soutien de Fabienne Gigon, représentante de l'évêque, le SEM a maintenu sa position et R. reste privé d'un moment fort de vivre pleinement et librement sa foi.

Un postulat très rigide !

Pour refuser, le SEM se base sur l'Ordonnance sur l'établissement de documents de voyage pour étrangers (ODV) du 14 novembre 2012 élaborée par l'Office fédéral des migrations (ODM). Afin de bénéficier de cette autorisation – sous la forme d'un document de voyage ou d'un visa de retour – il faut prouver que la personne remplit l'un des quatre motifs de voyage prévus à l'article 9 alinéa 1 ODV :

- grave maladie ou décès d'un membre de la famille ;
- avoir en vue un règlement d'affaires importantes, strictement personnelles et ne souffrant aucun report ;
- avoir en vue un voyage transfrontalier rendu obligatoire par l'établissement scolaire ou de formation fréquenté par le requérant jusqu'à sa majorité ou jusqu'à la fin de sa formation ;
- avoir en vue la participation active à une manifestation sportive ou culturelle à l'étranger.

C'est l'ODM qui décide de la durée du voyage.

Pour les autres motifs de voyage, seule la personne admise à titre provisoire depuis plus de trois ans et faisant preuve d'une « bonne intégration » peut y prétendre, à condition de ne quitter la Suisse qu'une fois par an et pour un séjour ne dépassant pas les 30 jours (art.9 al.4 ODV). Mais pour tous ces motifs, elle doit aussi démontrer qu'elle ne dépend pas de l'aide sociale, sous peine de se voir refuser la délivrance des documents nécessaires. Et c'est là que le bât blesse : il est bien spécifié que « pour les voyages au sens de l'al. 4, let. b, l'ODM peut refuser l'octroi d'un document de voyage ou d'un visa de retour si l'étranger dépend de l'aide sociale ». Cela signifie que l'ODM a une marge de manœuvre et la possibilité de refuser... ou d'accepter. Mais l'ODM a choisi d'adopter un postulat très rigide. C'est ainsi que selon Lucine Miserez du CSP, l'ODM refuse systématiquement lorsque quelqu'un est dépendant de l'asile... y compris lorsqu'il s'agit de jeunes espoirs sportifs qui souhaitent participer à des compétitions européennes.... Pour R., ce refus est une atteinte à sa liberté de religion et à sa dignité. Il se sent emprisonné et bafoué malgré tous ses efforts d'intégration.

Une décision encore plus restrictive

Cette marge de manœuvre du SEM risque de disparaître depuis la séance du 22 octobre 2025. A cette occasion, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur des modifications d'ordonnances. Dorénavant, pour tous motifs il faudra avoir au moins deux ans de permis F, n'avoir perçu aucune prestation de l'aide sociale depuis au moins six mois et respecter la sécurité et l'ordre public.

Cette décision a le mérite d'être claire à défaut d'être empathique... Et pour R., aucune solution ne se dessine tant qu'il ne trouve pas d'emploi. Virginie

Les droits des personnes LGBTI+

Une formation précieuse proposée par Elisa-Asile

« Victimes de discriminations multiples, les personnes concernées ne se sentent souvent ni en sécurité auprès des individus partageant leur origine géographique ou culturelle, ni au sein des communautés LGBTIQ+ locales ou de la société d'accueil en général. »

(Asile LGBTIQ+: Une enquête sur la situation des personnes LGBTIQ+ dans le domaine de l'asile en Suisse romande, ODAE romand, p. 9)

Le 15 octobre, l'association Elisa-Asile a organisé une journée de formation sur les droits des personnes LGBTIQ+ en situation de migration forcée et en procédure d'asile.

Cette formation a offert une occasion précieuse de mieux comprendre les enjeux auxquels les personnes LGBTIQ+ sont confrontées en Suisse — un pays qui, malgré sa volonté affichée



d'exemplarité en matière de respect des droits humains, continue à refuser l'asile à des personnes LGBTIQ+ en invoquant « l'exigence de discrétion » comme moyen d'éviter les persécutions dans leurs pays d'origine.

Ce raisonnement, déjà jugé inadmissible à plusieurs reprises par la **Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)**, a encore été invalidé récemment, le 12 novembre 2024.

La formation a offert aux participant·es un cadre de référence terminologique, historique, juridique, politique et social de haut niveau, grâce à la participation d'**activistes venu·es de toute la Suisse**.

L'aspect **social**, notamment les formes de **discrimination** vécues par les personnes LGBTIQ+ dans leur parcours d'intégration au sein de la société suisse, revêt un intérêt particulier pour l'aumônerie de l'AGORA.

Asile LGBTIQ+

L'association Asile–LGBTQI+ a notamment présenté le concept de **discriminations croisées**. Dans le cas des personnes LGBTIQ+ réfugiées, celles-ci se traduisent par des formes de marginalisation supplémentaires, qui s'ajoutent aux difficultés déjà inhérentes au parcours de l'asile : **invisibilisation** dans les associations de défense des réfugié·es, **rejet** ou **marginalisation** au sein des communautés d'origine, mais aussi **racisme** et **xénophobie** dans certains milieux LGBTIQ+ locaux.

La **reconnaissance de ces besoins spécifiques**, dans les différents espaces liés à l'asile (par exemple la vie dans les foyers de requérant·es), est essentielle pour mettre en place une **prise en charge intersectorielle et adaptée** à la complexité de chaque situation individuelle.

C'est pourquoi il est crucial de **se former** à cette thématique et de se doter d'**outils professionnels spécifiques**, plutôt que de se reposer uniquement sur l'intuition ou l'expérience personnelle.

Cristiano

Prière et méditation

Pour la paix

PRIÈRE ET MÉDITATION POUR LA PAIX ANIMÉE PAR L'AGORA



Espace Madeleine
De 12h30 à 13h00
LE 19 DÉCEMBRE 2025

Témoignage de Mehdi

Mon expérience à l'AGORA

Comment résumer un voyage spirituel et humain aussi dense ? Durant mon service civil à l'Agora, j'ai vécu une expérience marquée par l'amour sous toutes ses formes : l'amour des mots, l'amour des autres, et l'amour de soi.

L'amour des mots fut au cœur de mes responsabilités. Les cours de français ont été ma première mission et aussi celle qui m'a le plus transformé. J'y ai découvert ma manière d'enseigner, appris à prendre le temps, à m'adapter aux rythmes et à construire des séances réfléchies. Les échanges profonds avec Anne ont nourri ma confiance, ma liberté pédagogique et mon goût pour une approche à la fois académique et spirituelle. Grâce aux élèves, aux discussions et aux dictées autour de Georges Brassens, Marcel Pagnol, Gisèle Halimi, Amin Maalouf ou Frantz Fanon, nous avons compris que la parole est un chemin vers la liberté. J'ai cherché à offrir ces outils pour permettre à chacun de s'exprimer pleinement, jusque dans des ateliers plus créatifs comme la peinture, qui ont ouvert de nouveaux espaces de dialogue.

Puis vient l'amour des autres. À l'Agora, j'ai côtoyé des bénévoles, des aumônier-es et des bénéficiaires animés par une même volonté d'entraide. Ces rencontres ont nourri ma relation à l'humain et à Dieu. Les responsabilités variées — aide administrative, appui à l'emploi, accompagnement dans des démarches, organisation de sorties culturelles — m'ont permis d'être utile, présent et attentif. Ces moments partagés ont créé une véritable communauté, une entité chaleureuse et solidaire.

Enfin, j'ai découvert l'amour de soi. Grâce aux discussions et aux conseils reçus, j'ai compris que pour accompagner l'autre, il faut d'abord prendre soin de soi, reconnaître ses limites et ne pas porter plus que ce que l'on peut. Cet apprentissage m'a accompagné vers une manière plus consciente et sacrée d'exister.

Ce passage à l'Agora m'a appris où placer mon énergie pour aider chacun à avancer vers sa liberté. Je tiens à remercier toutes celles et ceux que j'y ai rencontrés. Ce récit, au fond, se résume en un mot : l'amour — et plus particulièrement, l'amour de Dieu — qui lie et éclaire tout.



Mehdi Bali

Cercle du silence

Ou comment ne pas oublier ?

Nous
invitons toutes les personnes
de bonne volonté à nous rejoindre, ne
serait-ce qu'un instant.

**Dans le silence, nous nous préparons
intérieurement à nous engager plus à fond pour le
respect des êtres humains.**

**Notre silence veut rejoindre les personnes en situation
irrégulière, ceux qui font la loi et ceux qui la font
appliquer.**

**Cercle du silence du 19 décembre 2025,
de 13h00 à 13h30
Place de la Madeleine**

Le Cercle de silence "Genève" est composé de citoyen(ne)s préoccupés par la politique actuelle de l'asile et de l'immigration.

Comment vivre sa foi, en tant que réfugié ?

Comment les accompagner en tant qu'aumônier·ière ?

Pouvez-vous me parler de la foi chrétienne ?

Je souhaite être baptisé, que dois-je faire ?

Je suis attiré par le Christ, pouvez-vous m'en dire davantage ?

Les motifs d'asile sont multiples. A l'AGORA, il y en a un qui nous touche plus particulièrement. En tant qu'aumôniers, nous accompagnons des personnes qui, inquiétées ou menacées dans leur pays d'origine, sont venues demander refuge en Suisse pour vivre leur foi en toute sécurité. Sur notre canton, nous pensons plus particulièrement à trois iraniens qui ont été baptisés peu de temps après leur arrivée dans nos communautés catholiques et protestantes. L'étude de leur demande est en cours. Par ailleurs et récemment, nous avons également rencontré plusieurs personnes, notamment chinoises, dont la demande d'asile a été rejetée alors qu'elles disent qu'elles sont persécutées pour leur foi dans leur pays d'origine. La question de la preuve est délicate. De plus, il semble que le SEM ait souvent une lecture restrictive, estimant que si les personnes concernées avaient été plus prudentes, elles

n'auraient pas rencontré de problèmes avec leur gouvernement. Cette position nous semble réductrice et reflétant peu la réalité. Nous, aumôniers, sommes à la disposition des membres du SEM pour partager nos expériences si besoin. Ainsi, nous sommes toujours prudents face aux demandes de conversion et nous méfions d'un éventuel opportunisme. Face à certains souhaits, nous rappelons qu'une conversion ne facilitera pas l'obtention d'un permis. Toutefois, il ne s'agirait pas de refuser de prendre en compte celles et ceux dont les demandes nous semblent sincères.

Au sein du CFA du Grand-Saconnex par exemple, nous offrons une attention particulière à celles et ceux qui s'interrogent, tout en gardant un esprit ouvert et œcuménique. En effet, très souvent la décision de s'intéresser à une Église plutôt qu'à une autre dépend d'une rencontre. Il s'agit alors de respecter la nature de la rencontre et de la nourrir. Il s'agit aussi de garder un esprit ouvert et objectif lorsqu'on nous demande les particularités de l'une ou l'autre Église... afin d'aider la personne à trouver le lieu où elle se sentira le mieux. Il en est ainsi de cette femme afghane et de ses 4 enfants qui aimeraient tant en savoir plus ! Ou de ce jeune homme qui n'ose pas lire la Bible dans son dortoir de peur des réactions négatives. Enfin, lorsqu'elles évoquent le désir de se faire baptiser, nous proposons d'attendre qu'elles soient affectées à un canton bien précis afin que cette démarche puisse s'inscrire dans une communauté.

Elles continuent ainsi leur chemin mais avec d'autres que nous.

Virginie

Prochains événements

Quelques dates à noter dans votre agenda



Vendredi 5 / samedi 6 décembre

Marché de Noël à l'espace Madeleine, de 11h à 21h, avec la participation de l'AGORA



Mercredi 17 décembre

Fête de Noël de l'AGORA à la salle paroissiale protestante de Vernier



Vendredi 19 décembre

12h30-13h prière pour la paix à l'espace Madeleine

13h-13h30 cercle du silence sur la place de la Madeleine

18h30 fête de Noël au CHC des Tattes



Dimanche 21 décembre

10h00 culte à la cathédrale saint Pierre



Vendredi 30 et samedi 31 janvier 2026

Retraite romande organisée par l'AGORA à l'Hôtellerie franciscaine, à Saint- Maurice

icônes by FlatIcon

L'AGORA vous invite à sa traditionnelle fête de Noël !

Elle aura lieu le
Mercredi 17 Décembre,
dans la salle des fêtes
du temple de Vernier
(1-3 chemin de sales)

18h30 Accueil
(enfants bienvenus, accueil prévu)

19h Célébration

20h Repas offert
(vous pouvez apporter un dessert)



AGORA, Chemin de Poussy 1, bâtiment A, 1214 Vernier
Compte BCG IBAN CH71 0078 8000 0506 3762 0 Tél : 022.930.00.89
Bus 6-19-23-53-56-57, arrêt Renfile ou Croisette CFF : halte Vernier
contact@agora-asile.ch www.agora-asile.ch